

## FONDATIIONS

DESTINÉES AUX ACTES DE VERTU.

---

### PRIX MONTYON.

L'Académie a décerné :

Un prix de *deux mille cinq cents francs* :

A SÉDIEY, *Marie*, à Bayonne, *Basses-Pyrénées*.

Trois prix de *quinze cents francs* :

A BISSON, *Bernard-François*, à Cintheaux. *Calvados* ;

A CAILLAUD, *Marie*, à Limoges, *Haute-Vienne* ;

A RÉGNAULT, *Marguerite*, à Treffendel. *Ille-et-Vilaine*.

Trois médailles de *mille francs* :

A ACHARD, *Marie*, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme* ;

A la dame BRANCHE, à Villieu, *Ain* ;

A MARTIN, *Marie-Augustine-Mathilde*. à Robert-Magny,  
*Haute-Marne*.

Quinze médailles de *cinq cents francs* :

A AILLAUD, *Mélanie-Euphrosine*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;

A la dame veuve ALPHONSE, à Saint-Denis-le-Vêtu,  
*Manche* ;

A BEFFRIEU, *Rose*, à Aurillac, *Cantal* ;

- A BÉLIVIER, *Catherine*, à Marseille, *Bouches-du-Rhône* ;  
A CLAIRE, *Constance*, à Saint-André-de-Cubzac, *Gironde* ;  
A COLLOMP, *Angeline-Magdeleine*, à Saint-André-de-Méouilles, *Basses-Alpes* ;  
A COULON, *Zélie-Marie*, à Asnières, *Seine* ;  
A DANTOU, *Marie*, à Échourgnac, *Dordogne* ;  
A FENET, *Rosalie*, à Moulle, *Pas-de-Calais* ;  
A GARNIER, *Louise*, à Dinan, *Côtes-du-Nord* ;  
A GARREL, *Élisabeth*, à Fontans, *Lozère* ;  
A GÉNIN, *Euphrasie*, à Saint-Mihiel, *Meuse* ;  
A GILLY, *Antoine-Joseph*, à La Penne, *Bouches-du-Rhône* ;  
A la dame veuve GOMO, à Thaon-les-Vosges, *Vosges* ;  
A la dame veuve GUILLAUMAT, à Myennes, *Nièvre*.

---

#### PRIX SOURIAU.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à GIRARD, *Charles*, rue des Rosiers, n° 27, à Paris.

---

#### PRIX MARIE LASNE.

Ces médailles, de la valeur de *trois cents francs*, sont attribuées :

- A DEJEAN, *Marie*, à Cahors, *Lot* ;  
A GAILLARD, *Pauline*, à Boulogne, *Seine* ;  
A la dame HARISTOY, à Bardos, *Basses-Pyrénées* ;  
A LECLAIRE, *Céline-Charlotte*, quai de la Tournelle, n° 25, à Paris ;

- A LEMORT, *Sylvaine*, à Thévet-Saint-Julien, *Indre* ;  
A MAZOT, *Élise*, rue Linnée, n° 43, à Paris.
- 

PRIX HONORÉ DE SUSSY.

L'Académie a décerné :

Deux prix de *quinze cents francs* :

- A DAGUE, *Louis-Hippolyte*, à Puteaux, *Seine* ,  
A GRÉMILLET, *Emmanuel*, à Vacon, *Meuse*.

Trois médailles de *mille francs* :

- A la dame veuve BERLEMONT, à Parpeville, *Aisne* ;  
A CAPON, *Louis*, à Elbeuf, *Seine-Inférieure* ;  
A MULOT, *Louise*, à Angers, *Maine-et-Loire*.

Dix médailles de *cinq cents francs* :

- A la dame veuve ANCELET, à la Garenne-de-Colombes,  
*Seine* ;  
A HUET, *Anna*, à Paimpol, *Côtes-du-Nord* ;  
A LAUNAY, *Pierre*, à Saint-Germain-du-Crioult, *Calvados* ;  
A LEBRUN, *Rufine-Christine*, à Landouzy-la-Ville, *Aisne* ;  
A MANUBIT, *Marie-Gilberte*, à Giat, *Puy-de-Dôme* ;  
A MARIE-AGNÈS, rue de la Fontaine-au-Roi, n° 7, à  
Paris ;  
A MITOUARD, *Marie-Rose*, à La Roche-Bernard, *Mor-*  
*bihan* ;  
A PAGÈS, *Rosalie*, à Nîmes, *Gard* ;  
A TILLOY, *Henriette*, à Châlons-sur-Marne, *Marne* ;  
A la dame veuve VANWIERST, à Puteaux, *Seine*.

PRIX GÉMOND.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à  
LAPICIDA, *Alexandre*, quai Henri IV, n° 1, à Paris.

---

PRIX LAUSSAT.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné  
à POLLET, *Rose-Léocadie*, à Fécamp, *Seine-Inférieure*.

---

PRIX ANONYME

FONDÉ PAR UNE PERSONNE CHARITABLE.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à  
CARPENTIER, *Lucie-Laure-Marie*, à Laforest, *Somme*.

---

PRIX CAMILLE FAVRE.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attri-  
bués :

- A AGIÉ, *Marie*, à Auxerre, *Yonne* ;
- A la dame veuve BEUVAIN, à Fallencourt, *Seine-Inférieure* ;
- AUX époux BLANCHARD, à Orléans, *Loiret* ;
- A CHARPY, *Anne-Marguerite*, à Lyon, *Rhône* ;
- A CHEVREUX, *Eugène*, à Langres, *Haute-Marne* ;
- A CLARETON, *Joséphine*, à Thor, *Vaucluse* ;

- A la dame veuve COQUILLAT, à Rians, *Var* ;  
A CORNIQUEL, *Louis*, à Mûr, *Côtes-du-Nord* ;  
A FAURE, *Marie-Annette*, à Monistrol-sur-Loire, *Haute-Loire* ;  
A GRUET, *Méline*, à Morteau, *Doubs* ;  
A la dame veuve JARDEL, à Concorès, *Lot*,  
A LE BAS, *Charles-Auguste*, rue Pierre-Charron, n° 33,  
à Paris ;  
A LÉTHOUBLON, *Émilie*, à Dôle, *Jura* ;  
A LOMBARD, *Eugénie*, à Aurillac, *Cantal* ;  
A MUGNIER, *Anne*, à Ouroux-sur Saône, *Saône-et-Loire* ;  
A la dame MARQUETTE, à Leforest, *Pas-de-Calais* ;  
A MARTIN, *Louis-François*, à Morigny-Champigny, *Seine-et-Oise* ;  
A PORCHEROT, *Catherine*, dite *Léonie*, à Arc-en-Barrois,  
*Haute-Marne* ;  
Aux demoiselles ROUGIER, *Adèle* et *Sophie*, à Marseille,  
*Bouches-du-Rhône* ;  
A SANET, *Marie*, dite la Petite *Myette*, à Salviac, *Lot* ;  
A TAILLEFUMIER, *Louise-Eugénie*, à Craonnelle, *Aisne* ;  
A la dame veuve TRIBOILLER, à Izeaux, *Isère* ;  
A TUAL, *Marie*, à Nantes, *Loire-Inférieure* ;  
A TURPIN, *Marie-Aimée*, boulevard Richard-Lenoir, n° 100,  
à Paris ;  
A VERCHÈRE, *Françoise*, à Jarnosse, *Loire* ;  
A VILLARET, *Marie*, à Marvejols, *Lozère* ;  
A VIOLET, *Marguerite*, à Tarascon, *Bouches-du-Rhône*.
-

PRIX LETELLIER.

Ce prix, de la valeur de *quatre cents francs*, est décerné à TÉTREL, *Maria*, rue du Four-Saint-Germain, n° 9, à Paris.

---

PRIX LELEVAIN

(A UNE PERSONNE DE PARIS).

Ce prix, de la valeur de *quinze cents francs*, est partagé ainsi qu'il suit :

*Mille francs* à la dame POTIÉ, rue des Trois-Frères, n° 56, à Paris;

*Cinq cents francs* aux époux NICOLLE, rue de Grenelle, n° 112, à Paris.

---

PRIX ÉMILE ROBIN.

Ce prix, de la valeur de *mille francs*, est décerné à la dame DESPRÉS, à Maroué, *Côtes-du-Nord*.

---

PRIX LANGE.

Ces prix, de la valeur de *mille francs*, sont attribués :

A CAILLET, *Marie-Jeanne*, au Légué-Plérin, *Côtes-du-Nord*;

A la dame veuve MARMOUCHET, à Pau, *Basses-Pyrénées*;

- A la dame veuve PARRA, à Saint-Martin-Labouval, *Lot*;  
A la dame veuve PUIG, à Ponteilla, *Pyrénées-Orientales*;  
A RANDON, *Adrien*, à Dun-les-Places, *Nièvre*;  
A SOUREN, *Jeanne-Marie*, à Quimper, *Finistère*.
- 

### PRIX BUISSON.

Ces prix, de la valeur de *cinq cents francs*, sont attribués :

- A BOUSSET, *Annette*, à Clermont-Ferrand, *Puy-de-Dôme*;  
A JÉGAT, *Marie-Josèphe*, à Pluvigner, *Morbihan*;  
A JOSEPH, *Marie*, à Daoulas, *Finistère*;  
A PAILLET, *Marie*, à Esnoms, *Haute-Marne*;  
A PIOLLE, *Françoise-Florentine-Euphrosine*, à Toulon,  
*Var*;  
A la dame veuve RESSORT, rue Du Couëdic. n° 47. à  
Montrouge, *Seine*;  
Aux époux ROUAUD, à Nort, *Loire-Inférieure*.
-